

PRÉVENTEUR EN SANTÉ AU TRAVAIL : CONSOLIDER SA PRATIQUE

Conseiller un employeur suppose de savoir de quoi on parle, juridiquement et sur le terrain.

Cinq jours pour consolider sa pratique : évaluer les risques en situation réelle, concevoir des actions de sensibilisation et travailler en équipe.

INFORMATIONS			PROGRAMME (5 JOURS)		AP002
Public CPRP, Membre de la cellule PDP		Modalités et tarifs - Inter-entreprises : 2 500€ HT (repas incl.) - Intra-entreprise : nous consulter			
Dates Consultez notre site web	Lieux - Paris - Régions - Sur site		Prérequis Être CPRP ou avoir une expérience confirmée en prévention de la santé au travail		
Objectifs À l'issue de ce parcours, les participants sauront maîtriser l'environnement juridique et pratique de leur fonction pour conseiller efficacement les employeurs, observer et évaluer les risques professionnels sur le terrain, concevoir et animer des actions de sensibilisation en entreprise, contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle, et collaborer au sein de l'équipe pluridisciplinaire pour une démarche préventive globale.					
Méthodes d'évaluation - Étude de cas collective - Quiz final		Méthodes pédagogiques - Apports structurés et interactifs - Études de cas concrets - Quiz d'évaluation			
L'environnement d'intervention du préventeur - Missions des SPST et place du préventeur dans l'équipe pluridisciplinaire : périmètre, responsabilités, complémentarités. - Notions juridiques essentielles : obligations de l'employeur, loi du 2 août 2021, principes généraux de prévention. - La posture de conseil auprès des employeurs et des salariés.					
Évaluer les risques professionnels sur le terrain - Conduire une observation de poste et analyser les situations de travail. - Rédiger la fiche d'entreprise et les fiches d'évaluation ; appuyer l'entreprise dans son DUERP. - Formuler des préconisations utiles : mesures organisationnelles, EPC, EPI et rédiger des rapports exploitables.					
Connaître et prévenir les principaux risques - Panorama des risques : physiques, chimiques, biologiques, TMS, risques psychosociaux. - Approche globale de la santé : déterminants, hygiène de vie, activité physique, soit la prévention active en milieu professionnel. - Cas pratiques : analyse de situations réelles apportées par les participants.					
Sensibiliser et conseiller les entreprises - Analyser la demande d'une entreprise et la reformuler en besoin de prévention. - Concevoir un module de sensibilisation pertinent : objectifs, contenu, supports. - Training : animation d'une séquence de sensibilisation avec débriefing.					
Prévention de la désinsertion professionnelle et travail en équipe - La cellule PDP : missions, acteurs, dispositifs de maintien en emploi et de lutte contre la désinsertion. - Repérer les situations à risque et articuler son action avec le médecin, l'équipe et les partenaires externes. - Atelier de synthèse : plan d'action individuel de chaque participant.					